



AGPM
maiz'EUROP'

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 novembre 2022

Daniel Peyraube réélu Président de l'AGPM

Le Conseil d'Administration de l'Association Générale des Producteurs de Maïs (AGPM), réuni mercredi 30 novembre, a reconduit Daniel Peyraube à la présidence. Agriculteur dans les Landes, Daniel Peyraube est installé depuis plus de 20 ans sur une exploitation de 130 ha avec son épouse et ses deux enfants. Producteur de maïs grain, de maïs semence et de sorgho, il est également éleveur de blondes d'Aquitaine et de volailles.

Le Conseil d'Administration a également reconduit le mandat du bureau de l'AGPM composé d'un Secrétaire Général en la personne de Franck Laborde, assisté de Jean-Marc Schwartz assurant le poste de Secrétaire Général Adjoint au côté de Anne-Claire Vial en qualité de Trésorière.

Le nouveau bureau se compose ainsi :

Président : PEYRAUBE Daniel (40)	Autres Membres du Bureau : ARNAULD Jean-François (17) DEFAY Dominique (72)
Secrétaire Général : LABORDE Franck (64)	IMART Céline (81) MERY Sébastien (45)
Secrétaire Général Adjoint : SCHWARTZ Jean-Marc (68)	MICHEL Gilbert (50) MOSER Marc (67) NAUDI Jean-François (11)
Trésorier : VIAL Anne-Claire (26)	
Vice-Présidents : FRÉTILLÈRE Éric (24) LATASTE Jean-Paul (40) PAGES Pierre (32) LABORDE Benoît (40)	

Par ce vote intervenant, à la suite du Congrès du maïs de Pau, le Conseil d'Administration de l'AGPM renouvelle sa confiance dans l'équipe du Bureau, en saluant les succès des derniers mois en matière de réforme de la PAC, et de dispositifs de gestion des risques. Il valide également la stratégie de l'AGPM, entamée en 2019 autour des trois axes : Compétitivité, Durabilité, Valeur ajoutée, et qui se poursuit.

Daniel Peyraube réaffirme son engagement et sa volonté de poursuivre les travaux avec les membres du Bureau : « J'ai la volonté de défendre le maïs tout au long de la filière : - de la semence à la valorisation du grain, qui passe par le stockage et la transformation, - dans toutes ses composantes (semence, grain, doux), - et dans toutes les instances ».

Contact Presse : Anne KETTANEH : tél. 06.83.22.05.01 - anne.kettaneh@agpm.com